

2012/4662 - Convention de partenariat entre la ville de Lyon, EDF, France Elevateur et Renault Trucks pour l'expérimentation d'un camion nacelle électrique (Direction Logistique, Garage et Festivités) (BMO du 25/06/2012, p. 1659)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Ce rapport concerne l'éclairage public, il y en a eu plusieurs ce soir et je vais faire comme M. Arrue, je vais récapituler rapidement.

D'abord, il y a la formalisation d'un partenariat avec WWF pour les trois prochaines années. Il s'agit simplement de participer à un mouvement, maintenant mondial, qui consiste une fois par an et le même jour, à éteindre l'Hôtel de Ville. C'est une mesure symbolique, mais déjà 6.000 villes dans le monde, participent à cet événement pour sensibiliser les gens sur la nécessaire économie d'énergie, la sobriété et l'écologie de la lumière. WWF nous confiera sa plateforme pour que l'on fasse un peu de communication.

Je ne vais pas reprendre tout ce qui a déjà été fait par le service Eclairage de la Ville de Lyon en matière de développement durable. Je dirai simplement que les mesures prises depuis quelques années, figurent pratiquement toutes dans le Grenelle de l'Environnement. On avait juste 7 ans d'avance.

M. LE MAIRE : C'est simplement parce que nous étions là depuis 10 ans que nous avions 7 ans d'avance !

M. BUNA Gilles, Adjoint : Il y en a une qui sera très visible et qui est nationale, c'est l'obligation faite aux commerçants d'éteindre leurs enseignes entre 1 h et 6 h du matin et ce, à partir du 1^{er} juillet. On va pouvoir vérifier l'application de cette mesure, je pense qu'il va falloir sensibiliser avant.

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Il faudra renforcer l'éclairage des rues !

M. BUNA Gilles : Je ne pense pas que l'éclairage des rues sera insuffisant, même lorsque les vitrines seront éteintes après 1 h du matin.

Je voulais vous dire également que le service logistique de l'éclairage public avait été certifié 14001 et je crois qu'en France c'est le premier comme le service des espaces verts l'avait été à son époque. Enfin, on a renouvelé le travail fourni entre la DEV et Recylum, cela a été élargi à d'autres services pour ramasser le matériel électrique, c'était précisé dans une délibération précédente. Il y a aussi dans le cadre des ZAPA, une tentative, une expérimentation pour introduire des nacelles plutôt électriques que thermiques.

On verra si en fonction du coût, cela a un intérêt. Je sais que ces zones sont assez difficiles à concevoir. La Ville de Lyon est l'une des plus actives ainsi que quelques autres villes, la plupart des villes même qui s'étaient lancées dans l'expérimentation, s'en sont retirées. On verra plus tard comment on peut poursuivre ou tirer le bilan.

M. Bouchet n'est pas là, on lui rendra hommage dans d'autres lieux. Je sais qu'il est à côté, avec les partenaires de la Fête des Lumières. On le rejoindra tout à l'heure.

M. LE MAIRE : On va y aller. Enfin, ça dépend des interventions.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, chers Collègues, Lyon est une ville pilote retenue pour l'expérimentation des zones d'actions prioritaires pour l'air et je suis heureux de cet engagement pris dans ce domaine.

Les enjeux aujourd'hui sont clairs et urgents et en matière de mobilité, l'avenir du développement durable passe par les modes de transports doux et les véhicules électriques. C'est une nécessité à laquelle nous ne pouvons échapper. A ce titre, l'expérimentation par la ville de véhicules spécialisés, entièrement électriques, est en effet une bonne nouvelle.

Cependant, ce projet issu du Grenelle 2 n'est pas propre à Lyon et résulte, comme l'a rappelé Gilles Buna, d'un engagement national. Paris, Saint Denis, Clermont-Ferrand, Aix-en-Provence, Grenoble ou encore Bordeaux se sont portés volontaires. A ce

titre, nous regrettons que ces actions en matière d'écologie fassent uniquement suite à ce Grenelle 2 et ne soient pas le fruit d'une réflexion locale plus précoce.

M. LE MAIRE : 7 ans d'avance !

M. GEOURJON Christophe : Je ne partage pas complètement cet optimisme, si vous le permettez.

Nous pensons que c'est aux Collectivités d'impulser la réflexion sur le développement durable. Il appartient en effet aux villes de s'imposer en nouant des accords et en engageant une véritable politique efficace et durable. Malheureusement, Lyon ne semble pas disposé à avancer et se contente de suivre le mouvement sans ne jamais s'imposer comme force de proposition. Car derrière cette opération nouée avec EDF, Renault Trucks et France Elévateur se cache malheureusement la vérité des chiffres.

Je vais en citer un seul : concernant le taux d'électricité durable consommé par les services municipaux de Lyon, il est aujourd'hui ridiculement bas, seulement 5,6 % d'électricité issus d'énergie renouvelable, de l'aveu même des services. Qu'attend la majorité municipale pour mettre en œuvre des actions fortes dans ce domaine ?

Faire un effort en matière de développement durable n'est pas inaccessible pour une ville comme la notre, loin s'en faut. En effet, Monsieur le Maire, la ville de Genève, toute proche de chez nous, se fournit entièrement de façon écologique en ce qui concerne sa consommation électrique au niveau des services municipaux. 40 % de la consommation des équipements électriques de la ville provient du photovoltaïque et des énergies de pointe. Les 60 % restant arrivent de l'hydraulique, ce qui est déjà en soi un chiffre remarquable au regard de ceux de la Ville de Lyon.

Le défi du renouvelable n'est donc pas une utopie mais il faut pour cela s'en donner les moyens. D'ailleurs, je vous rappelle que Lyon est le berceau de la Compagnie Nationale du Rhône, premier producteur d'électricité durable grâce à ses barrages hydrauliques.

Aujourd'hui, la Ville de Lyon n'a pas de projets ambitieux de déploiement de parcs photovoltaïques sur ses bâtiments municipaux. Aujourd'hui, le marché de l'électricité est libre. Vous avez donc, Monsieur le Maire, la possibilité de choisir dès maintenant, suite à un appel d'offres, un fournisseur d'électricité durable mais vous n'avez à ce jour rien fait en ce sens.

Nous pensons que c'est important et nous avons cette volonté d'agir pour construire ensemble un monde plus durable. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Monsieur Geourjon, vous écoutez mal. Je vous rappelle que la semaine dernière, nous avons passé une délibération en Conseil communautaire pour passer un contrat avec la Compagnie Nationale du Rhône.

M. BUNA Gilles : Quelques remarques. Aujourd'hui, pour éclairer les villes, les bâtiments, la voirie, on consomme moins que la consommation de 1989. Si vous me citez une autre ville qui a réussi à multiplier les points lumineux - 42 000 en 1989 à 75 000 aujourd'hui - pour éclairer 450 monuments et à consommer moins, vous me la citez et nous y allons ensemble.

Je pourrais vous donner, bien évidemment, toutes les actions engagées pour la réduction de cette consommation. Elle est longue mais comme elle est déjà largement popularisée, je n'y reviens pas.

Vous me parlez du photovoltaïque. Il faut dire qu'il y a eu un élan sur le photovoltaïque mais il a été brisé par le Gouvernement. Aujourd'hui, vous payez la taxe de raccordement et vous avez l'entretien du système. Cela vous rapporte moins que ce que vous vendez puisqu'on ne sait pas stocker l'électricité, on est obligé de la vendre à l'Etat. Alors si vous avez des gens volontaires pour le photovoltaïque ? ... Il y en a eu, il y avait plein d'entreprises qui commençaient à se dire qu'elles avaient des entrepôts, nous-mêmes on a regardé sur Sainte Blandine, mais aujourd'hui, l'économie a une réalité : la réalité c'est que les entreprises qui faisaient du solaire et du photovoltaïque ferment leurs portes.

M. LE MAIRE : Monsieur Geourjon, il ne fallait pas intervenir !

M. BUNA Gilles : Je ne sais pas ce qui se passera dans les mois qui viennent. On est bien loin des objectifs des 20 % du Grenelle de l'Environnement. Mais comme quelqu'un avait dit « l'environnement ça suffit... » !

M. LE MAIRE : M. Geourjon veut expliquer son vote.

M. GEOURJON Christophe : Juste un commentaire. La semaine dernière au Grand Lyon, la convention avec la CNR, c'était juste pour tester une dizaine de véhicules électriques.

M. LE MAIRE : Non, c'est pour faire petit à petit une flotte électrique qui serait alimentée par la CNR et c'était dans cette voie que nous nous engagions.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)